



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

postes

Question écrite n° 72174

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de Mme la ministre des outre-mer sur l'appel qui a été lancé en faveur de l'éducation populaire à la Réunion par le Conseil économique, social et environnemental régional de la Réunion (CESER) et le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion (CCEE). Les programmes européens, depuis 2008, ciblent l'inclusion sociale des populations en difficulté. En outre, le Gouvernement français a arrêté, en 2013, le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale destiné à lutter contre la précarité. Dans cette perspective, la charte d'engagements réciproques entre l'État, le mouvement associatif et les collectivités territoriales a été signée le 14 février 2014. Des signaux inquiétants sont venus du terrain avec une diminution des forces associatives œuvrant pour l'éducation populaire sur l'île. Il aimerait savoir si Mme la ministre des outre-mer compte annoncer des mesures destinées à réaliser la charte et les engagements passés pour soutenir et développer l'éducation populaire à la Réunion.

Texte de la réponse

L'éducation populaire est au coeur de la transmission des valeurs républicaines, de la formation des citoyens et du vivre-ensemble dans l'Hexagone comme dans les outre-mer. La charte d'engagements réciproques a été signée le 14 février 2014 entre l'État, les collectivités territoriales et le mouvement associatif. Le ministère des outre-mer a été pleinement associé aux travaux qui ont présidé à son élaboration et il prendra toute sa part dans sa déclinaison territoriale. Par ailleurs, le 9 octobre dernier, le ministère a signé avec les CEMÉA une convention d'objectifs et de moyens qui le lie pour trois ans, sur la période 2015-2017, à ce mouvement d'éducation populaire présent dans la plupart des territoires ultramarins. Parmi les objectifs fixés, figure notamment le soutien à la mise en oeuvre des Projets Éducatifs Territoriaux, les PEDT. Concernant le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le ministère des outre-mer est très attentif à sa pleine mise en oeuvre dans les départements d'outre-mer. C'est ainsi que l'expérimentation « Garanties Jeunes », conduite avec succès à La Réunion, est étendue en 2015 aux départements des Antilles-Guyane.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72174

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 décembre 2014](#), page 10798

Réponse publiée au JO le : [7 avril 2015](#), page 2723